



Campagne jobiste de sensibilisation à la sécurité
Résultats 2008
Campagne 2009
sur www.p-i.be



Prévention et Intérim
Contact presse FR : Anne Godin: ag@p-i.be ou 0475 916 349
Contact presse NI : Hendrik De Lange hdl@p-i.be ou 0477 23 97 83
Service Central de Prévention pour le Secteur du Travail Intérimaire asbl
Av. du Port 86 C , bte 302 B-1000 Bruxelles
Tél : 02/204.56.80 – GSM :0477/ 239783 – Website : www.p-i.be - E-mail : info@p-i.be

➔ Dossier téléchargeable via www.p-i.be , NaviCode : « job2009 »

Sommaire

Les résultats de l'analyse 2008

- Taux de fréquence
- Taux de gravité
- Taux de fréquence en fonction de l'âge
- Conclusion

Action 2009

- Le passeport
- Le concours
- La banque de données et formation

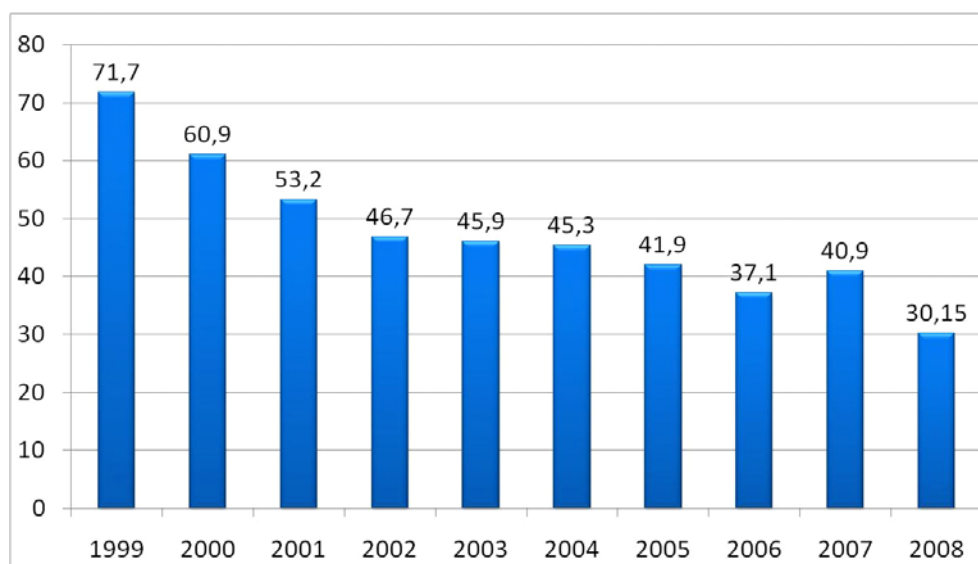
Les résultats de l'analyse 2008

De juillet à fin septembre 2008, environ 130.000 jobistes intérimaires ont exercé un job de vacances via une agence d'intérim

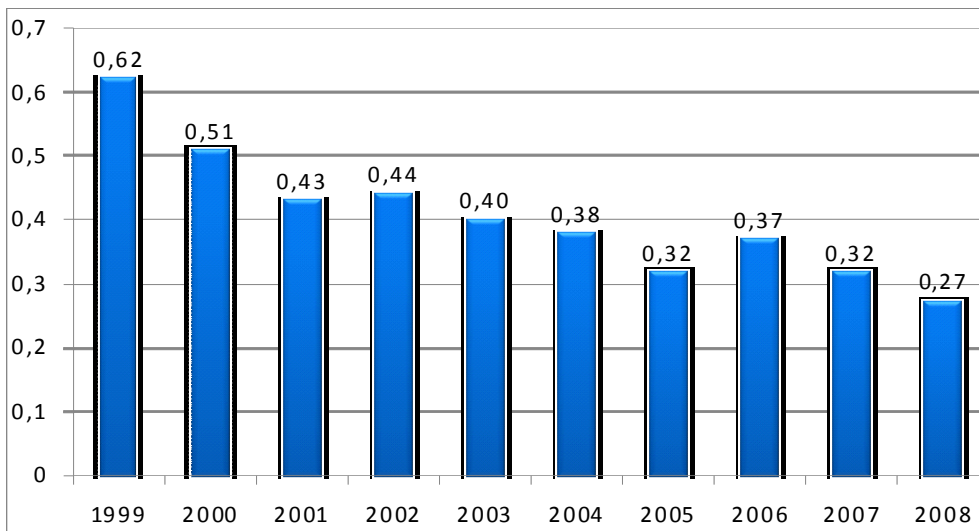
Par rapport à 2007, le taux de fréquence des accidents (rapport entre le nombre d'accidents du travail et le nombre d'heures d'expositions aux risques) a diminué de 25% et le taux de gravité (rapport entre le nombre total de jours d'incapacité de travail et le nombre d'heures d'exposition aux risques) de 15 %.

Par rapport à 1999, le taux de fréquence a diminué de 55% et le taux de gravité de 50%.

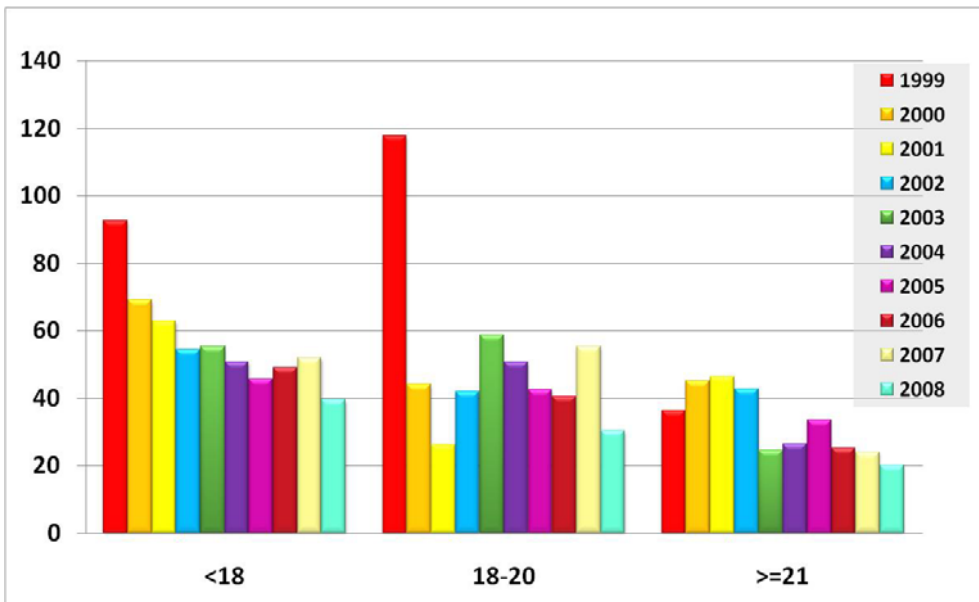
Les résultats de 2008, confirment la baisse que nous constatons depuis 1999.



Taux de fréquence des AT de 1999 à 2008



Taux de gravité des AT de 1999 à 2008



EVOLUTION DU TAUX DE FRÉQUENCE DE 1999 À 2008 EN FONCTION DE L'ÂGE

Conclusion

La fréquence des accidents reste la plus élevée parmi les jobistes les plus jeunes (15-16-17 ans) et est donc clairement liée à l'âge, au manque d'expérience et à l'inconscience de ces jeunes travailleurs. Pour les tâches comportant certains risques, faire appel à des jeunes de plus de 21 ans est préférable car ils sont deux fois moins souvent victimes d'accidents du travail que les – de 18 ans.

Conseil important : Ne jamais laisser travailler un jobiste sans surveillance, quelle que soit la tâche à exécuter, et le faire accompagner par un travailleur expérimenté pendant toute la durée de la mission.

Les résultats encourageants obtenus l'été 2008 sont la conséquence d'une campagne de sensibilisation à la sécurité menée vis-à-vis de ces 130 000 jeunes. Passeport, concours national sur la sécurité au travail, formations, collaboration des autorités, des partenaires et des entreprises de travail intérimaire ont permis qu'ensemble la sécurité des jeunes au travail s'améliore.

Lancement de l'action jobiste 2009 (De juin à septembre 2009)

Actions pour sensibiliser les jobistes à la sécurité et santé au travail:

Si l'action 2008 a mené à des résultats très positifs en termes d'accidents du travail, relever le défi en 2009 de continuer la baisse des accidents est de taille. En temps de crise économique et financière, la tendance à épargner est normale mais épargner sur l'humain est inacceptable. La sécurité et la santé au travail sont un droit fondamental.

130 000 jeunes vont vivre leur première expérience professionnelle par le travail intérimaire. Ce sont eux les travailleurs demain. A nous de leur garantir le droit à travailler en sécurité.

L'accent de la campagne 2009 a été mis sur l'horeca, un secteur où de nombreux jobistes sont actifs durant l'été. Formation sur l'utilisation de traneuse, l'hygiène, trucs et astuces dans le passeport aideront les jeunes à travailler en toute sécurité.

1. **Les passeports sécurité** comprenant des conseils pour l'intérimaire : avant de commencer une mission, chez l'utilisateur, la fiche poste de travail, comment éviter certains accidents, quels sont les travaux interdits pour les jobistes, infos sur l'utilisation de cutter, traneuse, signalisation, EPI etc...

Gratuit et disponible dans

- Dans toutes les agences d'intérim
- Chez PI : info@p-i.be ou tél 0800 23 999
- SPF ETCS Felix.SPERANDIEU@meta.fgov.be



2. **Le grand concours national sur la sécurité pour les jobistes intérimaires sur www.p-i.be** (« teste tes connaissances en sécurité » ;

il s'agit de 2 jeux axés sur deux métiers (serveur et secrétaire)

Qui peut y participer ? Tous les jobistes intérimaires et les jeunes travailleurs

Quand ? De juin à septembre 2009

De quoi s'agit-il ? 2 jeux, 1 jeu « serveur » et 1 jeu « secrétaire »

Il y aura 3 phases par jeu :

1. phase d'habillement
2. phase de connaissance
3. phase d'adresse et de rapidité

Super prix !!!!!!!

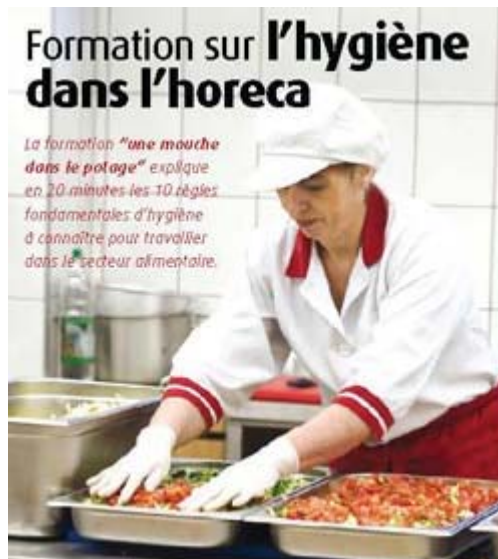
Un PC portable, un i-phone ou des tickets de cinéma par mois.

Plus d'info sur www.p-i.be ou tél gratuit 0800 23 999

3. **Mise à disposition d'une banque d'informations exhaustive à propos des jobistes sur notre site internet www.p-i.be et disponible sur CD Rom**

Outre la campagne même (passeports, affiches, concours, statistiques) elle comprend des fiches d'instructions, des fiches sur le poste de travail, la signalisation de sécurité et des formations pour les jobistes (utilisation d'un cutter, d'une trancheuse, d'une transpalette, signalisation, ...)

Nouvelle formation! : L'hygiène dans le secteur alimentaire « une mouche dans le potage » disponible également sur notre site internet www.p-i.be



Conclusion

En 2008, on a enregistré une baisse importante des accidents du travail impliquant des jobistes dans le secteur intérimaire. Le défi de 2009 d'accentuer la baisse des accidents sera difficile à relever vu les circonstances actuelles. Pourtant, il est essentiel que les jeunes acquièrent les bons réflexes en termes de sécurité et de santé au travail. Ce sont eux qui seront les travailleurs de demain.

La campagne 2009 de PI met gratuitement des outils pratiques à disposition pour sensibiliser les jeunes intérimaires aux règles de sécurité : formations e-learning, passeports, banque d'information sur www.p-i.be etc...

Nous connaissons tous des ados qui chercheront du travail pour se faire de l'argent de poche, financer leurs études, voyager, s'acheter motos, i-phones Alors pour que le rêve de ces 125-130 000 jeunes ne se transforme pas en cauchemar, aidons-les et accompagnons-les dans leur travail.

La sécurité, c'est l'affaire de tous